



www.stephabdallahiltis.fr



TRANSACTION

بسم الله الرحمن الرحيم

« ALLAH ﷻ a acheté des croyants leurs personnes et leurs biens » : il y a une notion de transaction, qui implique l'accord de chacune des parties ; en d'autres termes, ALLAH ﷻ rachète aux gens, pour le leur reprendre, afin qu'ils n'en disposent plus, ce qu'Il leur a donné qui ne relève pas de *Ruh*, qui est en surplus : leur personnalité, leur proprium, leurs biens... — mais pourvu qu'ils soient d'accord, avec leur consentement.

Autrement dit : « *Je vous ai donné tout ça, êtes-vous d'accord pour que Je vous le reprenne ? Mais vous n'êtes pas obligés !* »

Ainsi s'exerce pleinement le libre arbitre, par quoi se révèle la foi ou la mécréance, l'attachement à ALLAH ﷻ ou à l'ego et aux biens matériels.

« *En échange du Paradis* » : cette notion de troc n'est introduite que pour la compréhension du commun des mortels, car le vrai croyant n'a pas besoin de contrepartie — si ce n'est ALLAH ﷻ ; en d'autres termes, il renonce volontiers à tout ce qui n'est pas ALLAH ﷻ, pour ALLAH ﷻ : il revient à ALLAH ﷻ et le reste ne l'intéresse pas — quand bien même ça serait tout l'or du monde matériel.

Le croyant ne veut qu'ALLAH ﷻ et, loin des images d'Épinal, Là est Le Vrai Paradis : Le Vrai Paradis, c'est ALLAH ﷻ et Sa Présence Manifeste ; et ALLAH ﷻ Seul vaut qu'on renonce à TOUT — tout ce qui n'est pas ALLAH ﷻ.

Le 25 août 2024 / 21 Safar 1446

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS / Abu Al-Huda : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.



www.stephabdallahiltis.fr

